Fiche technique
Référence : 45L SI
ABSORBANT VEGETAL IGNIFUGE TOUS LIQUIDES

USAGE EN MILIEU INDUSTRIEL
AUTORISATION D'EMPLOI SUR RESEAU ROUTIER NATIONAL ABS 2002 23
CONFORME A LA NORME NFP 98-190

COMPOSITION : **L'ABSORBANT IGNIFUGÉ** est issu de granulés ligno-cellulosiques (épicéa-sapin) rigoureusement sélectionnés, ignifugés à cœur par voie aqueuse et déshydratés par traitement à 550° C.

CARACTERISTIQUES :

L'ABSORBANT IGNIFUGÉ a un très grand pouvoir absorbant : (Norme NF T 90-361)
Eau : 559% de son poids
Hydrocarbure : 457% de son poids
(Tests d'absorption réalisés par les Laboratoires S.E.T.R.A)
Cette qualité lui permet d'absorber tous les liquides en quelques secondes.

L'ABSORBANT IGNIFUGÉ en tant qu'agent de nettoyage, offre un pouvoir antidérapant exceptionnel et apporte une sécurité optimale aux utilisateurs. Sa structure est élastiques, non friable et par conséquent ne s'écrase pas.

L'ABSORBANT IGNIFUGÉ est ignifugé à cœur par voie aqueuse (correspond au classement au feu de type M1, testé par le CNPP), il ne propage pas le feu et limite ainsi les risques d'incendie sur les lieux de travail. Il diminue l'inflammation en limitant l'émission des vapeurs.
Le produit d'ignifugation utilisé ne contient pas de chlores ou dérivés et ne présents donc pas de danger d'émission de vapeurs de chlore toxiques pour les personnes et l'environnement dans le cas ou l'absorbant serait chauffé, exposé à une flamme ou incinéré.

L'ABSORBANT IGNIFUGÉ est biodégradable ainsi que bactériostatique (double traitement à haute température).

L'ABSORBANT IGNIFUGÉ est totalement non-abrasif et chimiquement neutre, il ne contient pas de silice, de soufre, ni d'argile et ne présente donc pas de dangers pour les personnes qui l'utilisent ou qui y sont exposées, ni pour les sols revêtus ou peints et les matériels placés à proximité (vis, vérins, commandes, véhicules...).

L'ABSORBANT IGNIFUGÉ ne forme pas de poussière, il offre une très grande stabilité après absorption, **ne forme pas de boues** et ne régurgite pas les produits absorbés.

L'ABSORBANT IGNIFUGÉ absorbe tous les liquides, huiles, hydrocarbures, eau, alcools, peintures, encres, solvants, acides, bases, graisses, corps gras ainsi que leurs mélange, émulsions et autres salissures répandus accidentellement.

CONDITIONNEMENT *:* Sac de 45 Litres (environ 7 kg 500) - Palette de 60 sacs

UTILISATION ET MODE D'EMPLOI

L'ABSORBANT IGNIFUGÉ est l'absorbant pour tous les sols des établissements industriels et de tous les lieux ou peuvent être répandus des liquides et corps gras :

- ateliers de mécanique générale
- garages
- routes, autoroutes, parkings,
- stations services
- chaînes de montage automobiles et industrielles,
- lutte antipollution
- services d'incendie et de secours
- services de l'équipement et d'entretien des routes et autoroutes
- imprimeries
- raffineries et dépôts pétroliers
- ateliers de l'aéronautique
- transport de matières dangereuses (A.D.R)
- industries chimiques, cosmétiques, laboratoires
- ateliers de fabrication de stratifiés et d'injection de mousses,
- bancs et presses hydrauliques
- centrales de production électrique
- ateliers communaux et collectivités
- lycées et collèges techniques
- entrepôts de stockage et de manutention de tous vracs liquides et conditionnés.
- et tous lieux ou de liquides risquent de créer des pollutions ou des accidents (glissades, dérapages,...)